



Arts, lettres et communication (500.A1)

Programme d'études préuniversitaires

Enseignement collégial

Document mis à jour en janvier 2025

Le présent document a été produit par
le ministère de l'Enseignement supérieur

Coordination et rédaction

Direction de la formation générale et préuniversitaire
Direction générale des affaires collégiales et des relations du travail
Sous-ministériat des affaires collégiales et des interventions régionales

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction générale des communications

Renseignements généraux

Ministère de l'Enseignement supérieur
1035, rue De La Chevrotière
Québec (Québec) G1R 5A5
Téléphone : 418 266-1337
Ligne sans frais : 1 877 266-1337

Ce document est accessible sur le site Web
du Ministère au www.quebec.ca.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Enseignement supérieur

ISBN 978-2-555-00256-2 (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2025

Historique des versions

Janvier 2025	Ajout des codes des options
--------------	-----------------------------

DÉFINITION DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Titre du programme	:	Arts, lettres et communication
Type de programme	:	Programme d'études préuniversitaires
Code et version du programme	:	500.A1 (2013)
Type de sanction	:	Diplôme d'études collégiales
Condition particulière d'admission	:	Aucune
Nombre d'unités	:	56 $\frac{2}{3}$
— Formation générale	:	26 $\frac{2}{3}$
— Formation spécifique	:	30
Nombre d'heures d'enseignement	:	1 365
— Formation générale	:	660
— Formation spécifique	:	705
Options du programme d'études	:	Multidisciplinaire (500.AE) Arts (500.AF) Cinéma (500.AG) Littérature (500.AH) Médias (500.AJ) Théâtre (500.AK) Langues (500.AL)

APPROBATION

Approbation du ministre :



4/07/2013

Date

Table des matières

Les programmes d'études collégiales.....	1
Visées de la formation collégiale.....	2
Compétences communes de la formation collégiale	3
Mise en œuvre des programmes d'études collégiales.....	3
Le programme d'études <i>Arts, lettres et communication</i>	4
La finalité du programme d'études	5
Les buts du programme d'études	6
Formation spécifique.....	6
Formation générale commune et propre	8
Formation générale complémentaire.....	12
Les objectifs et les standards du programme d'études	14
Liste des objectifs	14
Formation spécifique.....	18
Formation générale commune et propre	46
Formation générale complémentaire.....	65
Renseignements complémentaires	80
Niveaux des objectifs relatifs à la maîtrise des langues	80
Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études préuniversitaires.....	80
Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale	82

Les programmes d'études collégiales

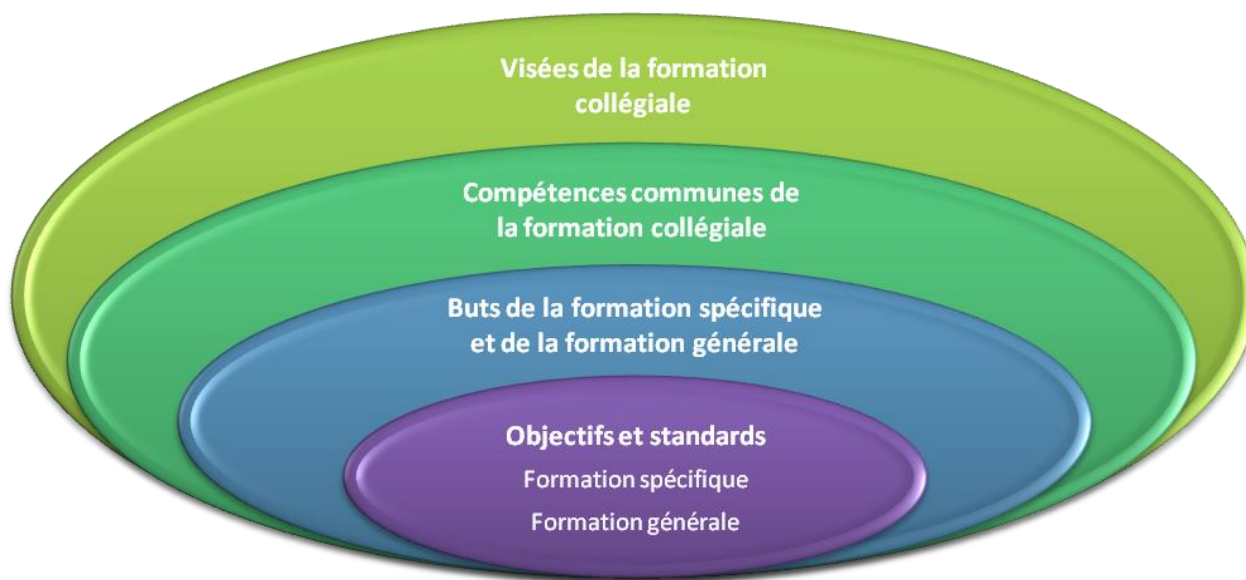
L'enseignement collégial fait suite aux cycles de la scolarité obligatoire du primaire et du secondaire. Il prépare à exercer une profession sur le marché du travail ou à poursuivre des études universitaires. Les programmes d'études relèvent du Ministère, les établissements d'enseignement collégial en assurant la mise en œuvre.

Le programme d'études constitue le cadre de référence à l'intérieur duquel l'élève s'engage à apprendre une profession ou à poursuivre des études universitaires, en acquérant les compétences visées. Pour le personnel enseignant, le programme définit des objectifs de formation et il délimite leur portée.

La figure qui suit illustre l'interaction des éléments d'un programme d'études collégiales, allant du plus englobant au plus spécifique :

- les visées de la formation collégiale;
- les compétences communes de la formation collégiale;
- les buts de la formation spécifique et de la formation générale;
- les objectifs et les standards de la formation spécifique et de la formation générale.

Figure 1 – Éléments d'un programme d'études collégiales



Les programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales sont constitués de deux composantes qui contribuent, mutuellement, à la formation de l'élève : la formation spécifique et la formation générale. En ce sens, les connaissances, les habiletés et les attitudes transmises par une composante du programme sont valorisées et, dans la mesure du possible, réinvesties dans l'autre composante. La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d'études et, dans une perspective d'approche programme, elle s'articule autour de la formation spécifique en favorisant la mise en valeur des compétences nécessaires à l'ensemble des programmes.

Par ailleurs, trois visées de formation, auxquelles sont associées cinq compétences communes, caractérisent tous les programmes d'études collégiales.

Visées de la formation collégiale

Les visées orientent l'action des personnes participant à la formation de l'élève. Elles facilitent l'approche programme en précisant ce qui est attendu de l'élève à la fin de ses études collégiales.

Former l'élève à vivre en société de façon responsable

Sur le plan personnel, l'élève s'engage en s'investissant dans son projet de formation. Il démontre de la rigueur et de la persévérance, et il fait preuve d'habiletés dans le domaine de l'analyse, de la synthèse et de la recherche. Sur le plan professionnel, il prend appui sur sa capacité à transférer ses savoirs et à s'adapter aux situations nouvelles. Sur le plan social, comme sur le plan de la vie démocratique, l'élève s'engage en exerçant son rôle de citoyen éclairé et responsable ainsi qu'en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables. Dans ses relations avec les autres, il fait preuve d'ouverture d'esprit et exerce son sens communautaire.

Amener l'élève à intégrer les acquis de la culture

L'élève poursuit la mise en valeur de sa culture personnelle et il sait apprécier diverses formes d'expression culturelle. Ses apprentissages l'ont sensibilisé aux productions culturelles. Il peut en interpréter le sens, en considérer la valeur et prendre conscience du rôle qu'il exerce dans l'expression de la culture. Le développement de son sens critique et de sa conscience sociale ainsi que la consolidation de ses repères historiques l'ouvrent à un univers culturel élargi. Il saisit la diversité des réalités sociales et culturelles et sait apprécier les multiples richesses de la culture québécoise. Finalement, l'élève réinvestit ses acquis culturels en établissant des liens entre les divers phénomènes qui l'entourent et en s'engageant dans des activités à caractère culturel, artistique, sportif, technique ou scientifique.

Amener l'élève à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde

L'élève comprend et produit des discours complexes et variés dans différentes situations. Il démontre de l'autonomie et fait preuve d'habiletés avancées en lecture et en écriture. Sa maîtrise de la langue le rend autonome sur le plan de la réflexion; elle lui permet de se situer par rapport à divers discours et de s'exprimer de manière structurée, rationnelle et précise. Confronté à diverses situations de communication, l'élève exprime, dans une variété de situations, sa vision du monde et son identité. Cette maîtrise lui permet aussi de s'ouvrir à la diffusion des savoirs. De plus, elle le porte à échanger des points de vue et à parfaire sa communication dans la langue d'enseignement et dans la langue seconde.

Compétences communes de la formation collégiale

Les compétences communes sont associées aux visées de la formation collégiale. Elles contribuent à préparer adéquatement l'élève à la vie personnelle et professionnelle.

Résoudre des problèmes

L'élève sait reconnaître un problème et en analyser les éléments. Il inventorie des pistes de solution et met en œuvre celle qu'il considère comme la plus efficace. Il réfléchit sur sa démarche, voit si la solution choisie est appropriée et juge si elle peut être transposée dans d'autres situations.

Exercer sa créativité

En opposant, combinant et réorganisant des concepts, l'élève s'ouvre à de nouvelles avenues. Il peut également le faire en transférant des idées, des stratégies et des techniques dans des situations nouvelles. L'élève accueille de nouvelles idées et différentes façons de faire, tout en évaluant leur pertinence.

S'adapter à des situations nouvelles

Devant une situation nouvelle, l'élève démontre une attitude réceptive et critique. Après avoir analysé la situation en cause, il détermine des moyens pour l'aborder et il les expérimente. Pour s'adapter à un monde en constante mouvance, l'élève travaille en équipe et se soucie de maintenir à jour ses connaissances.

Exercer son sens des responsabilités

L'élève exerce son rôle de citoyen responsable et agit en adoptant des attitudes et des comportements souhaitables sur le plan social comme sur le plan démocratique. Il fait preuve d'éthique et d'intégrité, exerce son jugement critique et s'engage pleinement sur les plans personnel, social et professionnel. Autonome et organisé, l'élève respecte ses engagements.

Communiquer

L'élève livre un message cohérent et adapté à chaque situation. Il fait preuve d'écoute et il structure sa pensée dans le but de formuler un message clair. Il s'appuie sur une variété de stratégies de communication et utilise les technologies de l'information. L'élève évalue la portée de sa communication et revoit, au besoin, ses stratégies.

Mise en œuvre des programmes d'études collégiales

La manière de prendre en considération les visées, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards appartient à chaque établissement d'enseignement collégial. Leur mise en œuvre ne donne pas nécessairement lieu à des cours communs pour les élèves d'un même établissement. En outre, chaque cours peut traiter d'une partie de ces éléments ou d'un ou de plusieurs de ces éléments. Ce qui importe, c'est que tous les éléments soient pris en considération, dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objets d'enseignement et d'apprentissage, parce qu'ils ont été reconnus comme essentiels à l'exercice d'une profession ou à la poursuite des études universitaires.

Le programme d'études *Arts, lettres et communication*

Le programme d'études *Arts, lettres et communication* a été conçu suivant le *Cadre général d'élaboration des programmes d'études préuniversitaires*, dont l'objectif est de favoriser :

- l'harmonisation de la formation générale et de la formation spécifique des programmes d'études (approche programme);
- l'arrimage entre les programmes collégiaux et les programmes universitaires (continuum de formation);
- l'acquisition de compétences comparables à l'échelle du réseau collégial;
- une éducation qui contribue au développement intégral de la personne.

L'élaboration de ce document s'est faite avec la collaboration du comité-conseil relatif à ce programme d'études, lequel est composé de représentantes et de représentants des universités, des directions des études et du personnel enseignant des établissements d'enseignement collégial.

Le programme *Arts, lettres et communication* comprend quatre composantes : la formation spécifique, la formation générale commune à tous les programmes d'études, la formation générale qui lui est propre et la formation générale complémentaire à la formation spécifique.

- La formation spécifique totalise 30 unités.
- La formation générale commune à tous les programmes d'études totalise $16 \frac{2}{3}$ unités :
 - langue d'enseignement et littérature : $7 \frac{1}{3}$ unités;
 - philosophie ou *humanities* : $4 \frac{1}{3}$ unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale propre au programme d'études totalise 6 unités :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités.
- La formation générale complémentaire à la formation spécifique, qui vise à ouvrir l'élève à d'autres champs de connaissance que celui de son programme d'études, totalise 4 unités parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines;
 - culture scientifique et technologique;
 - langue moderne;
 - langage mathématique et informatique;
 - art et esthétique;
 - problématiques contemporaines.

Seuls les domaines distincts du programme d'études suivi sont accessibles à l'élève.

La finalité du programme d'études

Le programme d'études *Arts, lettres et communication* a pour objectif de donner à l'élève une formation équilibrée qui comprend une formation culturelle de base et une formation générale. L'ensemble de cette formation lui permettra de poursuivre des études universitaires dans les domaines des arts, des langues, des lettres, des sciences de l'éducation ou des communications.

Pour le domaine des arts, le programme *Arts, lettres et communication* se concentre sur les champs qui ne sont pas couverts par les programmes d'études préuniversitaires *Musique, Danse et Arts visuels*.

Les buts du programme d'études

Formation spécifique

Au terme du programme *Arts, lettres et communication*, l'élève sera apte à :

- exploiter des connaissances générales et des éléments de culture;
- exploiter des savoirs disciplinaires de base en vue d'une orientation universitaire;
- utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information;
- exercer sa créativité;
- communiquer clairement et correctement en français et comprendre des textes en anglais;
- démontrer des attitudes et des comportements favorisant son développement personnel, social et scolaire.

Exploiter des connaissances générales et des éléments de culture

Les connaissances générales et culturelles sont des savoirs transdisciplinaires qui contribuent au développement intégral de l'élève. En y recourant, l'élève acquiert une meilleure compréhension de sa société et des autres sociétés avec lesquelles il est mis en contact. Il s'ouvre à l'autre et apprécie la diversité culturelle, démontrant ainsi sa compétence interculturelle.

Par l'entremise des connaissances générales et culturelles, l'élève est en mesure de considérer le champ d'études de manière globale et étendue. C'est également par ces connaissances que l'élève développe sa pensée critique, ainsi que sa capacité à analyser, à interpréter et à apprécier divers objets culturels.

Exploiter des savoirs disciplinaires de base en vue d'une orientation universitaire

L'élève est apte à exploiter des savoirs disciplinaires de base en rapport avec l'option fréquentée, ce qui le prépare à la poursuite d'études universitaires.

Par ces savoirs, l'élève est en mesure de se questionner sur sa situation d'apprenant, de se projeter dans le futur pour choisir une formation universitaire et de commencer à forger son identité professionnelle en devenir. En plus d'exploiter des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être spécifiques, l'élève possède des habiletés de mise en contexte, d'analyse et de critique ayant trait à l'option choisie.

L'élève qui a fréquenté l'option *Multidisciplinaire, Arts, Cinéma, Littérature, Médias* ou *Théâtre* est initié à différents aspects de l'exercice d'une profession dans le domaine dans lequel il aspire à poursuivre sa formation universitaire. Il sait distinguer des thèmes, des formes et des courants au sein d'objets culturels, notamment des œuvres et des productions artistiques, littéraires ou communicationnelles. Ces savoirs permettent à l'élève d'exploiter des méthodes de travail et de création, ainsi que de se découvrir et de s'exprimer à travers des langages et des formes propres à l'option suivie.

L'élève qui a fréquenté l'option *Langues* maîtrise l'anglais et une troisième langue à des niveaux correspondant minimalement aux compétences langagières exigées à l'entrée des programmes d'études universitaires. De plus, il peut avoir été mis en contact avec d'autres langues vivantes. Par ailleurs, il sait se référer à différents concepts de la linguistique et à des objets culturels, notamment des phénomènes et des éléments de culture et de civilisation, dans son étude et son apprentissage des langues ainsi que dans sa compréhension des sociétés.

Utiliser des méthodes de recherche et les technologies de l'information

L'élève est apte à effectuer des recherches documentaires de façon autonome. Ainsi, il documente diverses problématiques en ayant recours à des méthodes de collecte d'information telles que la recherche en bibliothèque, la consultation d'ouvrages spécialisés, la consultation de centres de documentation ou l'utilisation d'outils de recherche informatisés. Dans le cadre de ses recherches, l'élève effectue le tri d'une masse d'information, la synthétise et porte un jugement critique sur sa qualité.

Le contact avec une grande quantité d'information permet à l'élève de considérer les problématiques dans leur ensemble, de s'en distancier et ainsi de les traiter de manière objective.

Par les habiletés méthodologiques développées, qui incluent nécessairement l'utilisation des technologies de l'information, l'élève recourt à différentes stratégies qui lui permettent d'organiser ses recherches, de planifier son travail et de présenter ses résultats.

Exercer sa créativité

L'élève sait mener à bien un projet de création, des intentions préliminaires à la production finale. Il a dégagé les bases de sa propre démarche de création qui lui permettent d'articuler des éléments de langage dans un discours.

L'élève sait porter un jugement esthétique; il comprend les différentes facettes de l'expression artistique et du sens esthétique. Ainsi, il sait décoder les composantes fondamentales d'une œuvre, l'analyser et la critiquer.

En faisant preuve de créativité et en portant un regard sur lui-même, l'élève est amené à mieux connaître ses champs d'intérêt ainsi que ses forces et ses faiblesses.

Communiquer clairement et correctement en français et comprendre des textes en anglais

L'élève s'exprime correctement et articule sa pensée dans un discours cohérent afin de susciter la réflexion et la pensée critique sur son travail. Il s'exprime aussi bien à l'oral qu'à l'écrit et adapte sa communication à l'auditoire. L'élève sait relater des faits; formuler et exposer ses idées; discuter et argumenter. Ses communications reposent sur la maîtrise des normes en matière de structure, d'orthographe, de syntaxe et de terminologie.

L'élève est également apte à lire et à comprendre des textes en anglais en arts, lettres et communication.

Démontrer des attitudes et des comportements favorisant son développement personnel, social et scolaire

L'élève prend en charge son développement en adoptant une attitude réflexive et synthétique à l'égard de ses acquis de formation et en manifestant son intérêt pour une diversité de domaines en arts, lettres et communication.

De plus, il maîtrise des attitudes et des comportements qui lui seront utiles tout au long de sa vie, tant dans un contexte personnel ou social qu'en milieu scolaire :

- l'autonomie, la capacité à travailler avec les autres, le sens des responsabilités et l'initiative, qui lui permettent, entre autres, de poursuivre et de réussir des études universitaires;
- la curiosité intellectuelle et l'ouverture d'esprit, qui lui donnent soif de culture, le motivent à s'intéresser à autrui et à s'ouvrir au monde;

- le souci du travail bien fait et la rigueur, qui l'amènent à se dépasser;
- le sens de l'éthique et l'honnêteté intellectuelle, qui l'amènent à s'engager, entre autres, à soutenir le droit d'auteur et à respecter la propriété intellectuelle;
- la créativité, l'imagination et l'originalité, qui l'incitent à penser et à s'exprimer différemment ainsi qu'à s'adapter à des situations nouvelles;
- le sens critique, qui se traduit par une appréciation raisonnée de son travail et de celui des autres ainsi que par sa capacité à exprimer tant son accord que son désaccord avec une idée ou une opinion.

Formation générale commune et propre

Les composantes de la formation générale commune et propre contribuent au développement de douze compétences, associées aux trois visées de la formation collégiale :

- pour la visée « former la personne à vivre en société de façon responsable » :
 - faire preuve d'autonomie et de créativité dans sa pensée et ses actions,
 - faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique,
 - adopter des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir,
 - poursuivre le développement d'un mode de vie sain et actif,
 - assumer ses responsabilités sociales;
- pour la visée « amener la personne à intégrer les acquis de la culture » :
 - reconnaître l'influence de la culture et du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive,
 - reconnaître l'influence des médias, de la science ou de la technologie sur la culture et le mode de vie,
 - analyser des œuvres ou des textes en philosophie ou en *humanities* issus d'époques ou de courants d'idées différents,
 - apprécier des œuvres littéraires, des textes ou d'autres productions artistiques issus d'époques ou de courants d'idées différents;
- pour la visée « amener la personne à maîtriser la langue comme outil de pensée, de communication et d'ouverture au monde » :
 - améliorer sa communication dans la langue seconde,
 - maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation,
 - parfaire sa communication orale et écrite dans la langue d'enseignement.

Français, langue d'enseignement et littérature

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des caractéristiques des genres et de certains courants littéraires,
 - des procédés littéraires et langagiers, et de leur contribution au projet d'un texte,
 - des formes de représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques,
 - de certaines caractéristiques de l'influence des médias dans diverses situations de communication,
 - de l'héritage culturel québécois et de ses résonances dans le monde actuel;

- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité d'appréciation de la littérature comme moyen de compréhension du monde et comme manifestation esthétique,
 - de son aptitude à analyser et à expliquer des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et à en rendre compte par écrit de façon structurée, cohérente et dans une langue correcte,
 - de sa capacité à organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention,
 - de sa maîtrise des règles de base du discours et de l'argumentation, notamment sur le plan de la pertinence, de la cohérence et de la suffisance en matière de qualité et de quantité;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa prise de conscience de l'importance de la langue d'enseignement pour tous les domaines du savoir,
 - de sa responsabilisation par rapport à ses apprentissages,
 - de son ouverture à d'autres cultures et au monde par la lecture d'œuvres littéraires,
 - de sa capacité à saisir les enjeux sociaux, par l'analyse de diverses représentations du monde,
 - de son respect de l'éthique, notamment à l'égard de la propriété intellectuelle,
 - de son autonomie et de sa créativité, par différents types de productions.

Philosophie

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en philosophie peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des thèmes, des œuvres et des courants majeurs de la culture philosophique issus d'époques différentes,
 - des caractéristiques du discours philosophique au regard des autres discours présents dans la société actuelle, notamment les discours scientifique et religieux,
 - des concepts clés, des principes et des théories nécessaires à la réflexion philosophique et critique sur les enjeux de l'existence humaine et de son rapport au monde, ainsi que sur l'éthique et le politique,
 - des règles de la logique et de l'argumentation en philosophie, notamment la pertinence, la cohérence et la suffisance,
 - des outils méthodologiques;
- sur le plan des habiletés, de son aptitude :
 - au questionnement, à la problématisation, à la conceptualisation, au jugement, au raisonnement, à l'argumentation, à l'analyse, à l'appréciation, à la capacité à synthétiser, à la comparaison et à l'approfondissement des idées,
 - à la proposition de jugements critiques, théoriques et pratiques, en tenant compte de principes généralisables,
 - à l'utilisation des connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome,
 - à l'application de ses connaissances et de ses jugements théoriques à des problèmes philosophiques et à l'analyse de situations actuelles,
 - à la discussion et au jugement de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de la logique et de l'argumentation philosophique,
 - au développement d'une réflexion critique sur différents sujets, dont l'impact des médias sur les comportements et les façons de penser,

- à la communication de ses idées de manière claire et cohérente, à l'oral comme à l'écrit,
- à l'adoption d'un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue,
- à un retour réflexif sur soi, ses savoirs et son agir afin d'élaborer sa pensée et d'orienter son action;
- sur le plan des attitudes, de sa valorisation :
 - de la raison et du dialogue pour apprécier toute question,
 - de la réflexion critique,
 - de l'usage correct de la langue pour l'expression de sa pensée,
 - de l'actualité et de la pertinence du questionnement philosophique sur les enjeux sociaux contemporains,
 - des idées et de leur histoire,
 - de l'exercice de la réflexion sur le plan de l'universel,
 - de la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle,
 - de l'ouverture d'esprit, de la créativité, de l'autonomie dans sa pensée et ses actions,
 - de la responsabilité individuelle et citoyenne.

Anglais, langue seconde

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en anglais, langue seconde, peut rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - du vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'intégrer au marché du travail,
 - de la structure et de la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail,
 - de différentes sources de référence fiables rédigées en anglais,
 - des éléments de la culture du monde anglophone;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise et les règles de base du discours, c'est-à-dire que la communication est cohérente, que les idées sont pertinentes dans le contexte (auditoire cible, intention) et qu'on y trouve un nombre suffisant d'idées précises pour accomplir la tâche,
 - de sa capacité à communiquer de façon structurée et rationnelle dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail,
 - de sa capacité d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée de l'information pertinente provenant de sources fiables en langue anglaise,
 - de sa capacité d'établir des rapports sociaux et professionnels en anglais,
 - de sa capacité d'accéder à la culture anglophone,
 - de sa capacité d'intégrer, dans une communication en anglais, les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- sur le plan des attitudes :
 - de sa perception du rôle de l'anglais dans son domaine d'études,
 - de son ouverture à différents aspects de la culture anglophone,
 - de son souci de s'exprimer et d'agir de façon éthique, en particulier sous l'angle du respect dans ses propos, dans ses attitudes en situation d'interaction ou dans l'usage de sources,
 - de son souci d'utiliser des stratégies de retour réflexif sur ses productions.

Éducation physique

L'élève qui a atteint les objectifs de la formation générale en éducation physique pourra rendre compte,

- sur le plan des connaissances :
 - des notions et des concepts issus de recherches scientifiques et de leur application méthodique à des activités physiques ou sportives,
 - des liens entre les habitudes de vie, l'activité physique, la condition physique et la santé,
 - des moyens pour évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités facilitant l'amélioration de sa condition physique et de sa santé,
 - des règles, des techniques et des conditions de pratique d'un certain nombre d'activités physiques ou sportives,
 - des principaux facteurs socioculturels qui influencent la pratique durable de l'activité physique;
- sur le plan des habiletés :
 - de sa capacité à faire un relevé initial de ses habiletés, de ses attitudes et de ses besoins,
 - de sa capacité à choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses possibilités d'adaptation à l'effort et de ses besoins de changements,
 - de sa capacité à appliquer les règles et les techniques d'un certain nombre d'activités physiques en vue d'une pratique régulière et suffisante,
 - de sa capacité à formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et de les situer dans le temps,
 - de sa capacité à raffiner la maîtrise de techniques et de stratégies de base associées aux activités physiques,
 - de sa capacité à évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès, afin d'adapter ses moyens ou ses objectifs à la pratique d'activités physiques,
 - de sa capacité à maintenir ou à augmenter, de façon personnelle et autonome, son niveau de pratique d'activité physique ainsi que sa condition physique pour développer un mode de vie sain et actif,
 - de sa capacité à faire preuve de créativité dans le contexte d'activités physiques,
 - de sa capacité à communiquer ses choix d'activités physiques, de façon claire et argumentée;
- sur le plan des attitudes :
 - de sa conscience de l'importance de pratiquer, de façon régulière et suffisante, l'activité physique pour améliorer sa condition physique,
 - de sa conscience des principaux facteurs qui l'encouragent à pratiquer davantage l'activité physique,

- de sa conscience de l'importance d'évaluer et de respecter ses capacités d'adaptation à l'effort ainsi que les conditions de pratique d'une activité physique avant de s'y engager,
- de sa valorisation, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, de la confiance en soi, de la maîtrise de soi, du respect et de la compréhension de l'autre, ainsi que de l'esprit de coopération,
- de son sens de l'éthique en respectant les règles de conduite dans ses comportements et ses attitudes pendant la pratique d'activités physiques ou sportives,
- du respect des différences individuelles et culturelles, de même que de l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques ou sportives,
- de son appréciation de la valeur esthétique et ludique de l'activité physique,
- de son intégration des valeurs suivantes : discipline, effort, constance et persévérance,
- de son encouragement à considérer, comme valeur sociale, la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Ce domaine a pour but de familiariser l'élève avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de l'apport particulier des sciences humaines à la compréhension d'enjeux contemporains, ainsi que l'application d'approches qui relèvent des sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Ce domaine a pour but de présenter la science et la technologie comme des approches spécifiques du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude de la nature générale et d'enjeux actuels de la science et de la technologie, ainsi que l'application de la démarche scientifique.

Langue moderne

Ce domaine a pour but d'initier l'élève aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui la parlent.

Langage mathématique et informatique

Ce domaine a pour but de mettre en valeur la culture mathématique ou informatique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'étude du rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine, ainsi que l'utilisation de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques.

Art et esthétique

Ce domaine a pour but de fournir à l'élève une culture générale en explorant diverses formes d'art, ainsi que de développer, chez cet élève, une sensibilité sur le plan esthétique. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, parmi lesquels l'appréciation des formes d'art, ainsi que la réalisation d'une production artistique.

Problématiques contemporaines

Ce domaine s'ouvre à des préoccupations actuelles et transdisciplinaires. La transdisciplinarité renvoie à un type d'approche qui permet d'aborder une problématique contemporaine en fonction de diverses disciplines et de différents champs de savoir, en situant la réflexion au-delà de la simple juxtaposition des matières étudiées.

Les objectifs et les standards du programme d'études

Liste des objectifs

Formation spécifique

30 unités, 705 périodes d'enseignement

Objectifs communs

Au moins 345 périodes d'enseignement doivent être réservées à l'atteinte des objectifs 054P, 054Q, 054R, 054S, 054T et 054U.

- 054P Appliquer des méthodes permettant l'étude en arts, lettres et communication.
- 054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication.
- 054R Expliquer des enjeux culturels nationaux.
- 054S Fonder un jugement critique.
- 054T Apprécier la diversité culturelle contemporaine.
- 054U Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication.

Objectifs des options *Multidisciplinaire, Arts, Cinéma, Littérature, Médias et Théâtre*

- 054V Apprécier le langage propre à un domaine en arts, lettres et communication.
- 054W Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création.
- 054X Réaliser un projet de création.

Objectifs de l'option *Langues*

054Y Intégrer la linguistique à l'étude d'une langue.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 054Z Communiquer en anglais (niveau avancé pour l'utilisateur indépendant).
- 0550 Communiquer en anglais (niveau autonome pour l'utilisateur expérimenté).

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 0551 Communiquer dans une troisième langue (niveau seuil pour l'utilisateur indépendant).
- 0552 Communiquer dans une troisième langue (niveau avancé pour l'utilisateur indépendant).

Objectifs facultatifs

- 0553 Apprécier un ensemble d'œuvres.
- 0554 Exploiter sa pensée créatrice.
- 0555 Communiquer dans une langue vivante (niveau introductif pour l'utilisateur élémentaire).
- 0556 Communiquer dans une langue vivante (niveau de survie pour l'utilisateur élémentaire).
- 0557 Communiquer dans une langue vivante (niveau seuil pour l'utilisateur indépendant).
- 0558 Communiquer dans une langue vivante (niveau avancé pour l'utilisateur indépendant).

Figure 2 – Organisation des objectifs de la formation spécifique

OBJECTIFS COMMUNS	
054P	Appliquer des méthodes permettant l'étude en arts, lettres et communication.
054Q	Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication.
054R	Expliquer des enjeux culturels nationaux.
054S	Fonder un jugement critique.
054T	Apprécier la diversité culturelle contemporaine.
054U	Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication.
OBJECTIFS DES OPTIONS <i>MULTIDISCIPLINAIRE, ARTS, CINÉMA, LITTÉRATURE, MÉDIAS ET THÉÂTRE</i>	OBJECTIFS DE L'OPTION <i>LANGUES</i>
054V Apprécier le langage propre à un domaine en arts, lettres et communication.	054Y Intégrer la linguistique à l'étude d'une langue.
054W Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création.	054Z ou 0550 Communiquer en anglais (niveau avancé pour l'utilisateur indépendant ou niveau autonome pour l'utilisateur expérimenté).
054X Réaliser un projet de création.	0551 ou 0552 Communiquer dans une troisième langue (niveau seuil pour l'utilisateur indépendant ou niveau avancé pour l'utilisateur indépendant).
OBJECTIFS FACULTATIFS	
0553	Apprécier un ensemble d'œuvres.
0554	Exploiter sa pensée créatrice.
0555	Communiquer dans une langue vivante (niveau introductif pour l'utilisateur élémentaire).
0556	Communiquer dans une langue vivante (niveau de survie pour l'utilisateur élémentaire).
0557	Communiquer dans une langue vivante (niveau seuil pour l'utilisateur indépendant).
0558	Communiquer dans une langue vivante (niveau avancé pour l'utilisateur indépendant).

Formation générale commune et propre

16 $\frac{2}{3}$ unités et 420 périodes d'enseignement, 6 unités et 150 périodes d'enseignement

Français, langue d'enseignement et littérature

4EF0 Analyser des textes littéraires.

4EF1 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

4EF2 Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

4EFP Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Philosophie

4PH0 Traiter d'une question philosophique.

4PH1 Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

4PHP Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Anglais, langue seconde

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SA0 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
- 4SA1 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
- 4SA2 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
- 4SA3 Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Un objectif à atteindre parmi les suivants :

- 4SAP Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAQ Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAR Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.
- 4SAS Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éducation physique

4EP0 Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

4EP1 Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

4EP2 Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Formation générale complémentaire

4 unités, 90 périodes d'enseignement

Deux objectifs à atteindre parmi les suivants, dans des domaines distincts du programme d'études suivi par l'élève :

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.
- 021L Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.
- 021M Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.

Formation spécifique

Objectifs et standards communs

Code : 054P

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Appliquer des méthodes permettant l'étude en arts, lettres et communication.	• Démonstration de rigueur dans la démarche. • Utilisation appropriée de la terminologie en arts, lettres et communication. • Démonstration d'autonomie dans des travaux individuels. • Collaboration efficace dans le travail d'équipe. • Respect de la dimension éthique du travail.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Relever les caractéristiques d'un objet culturel.	• Observations détaillées des éléments factuels de l'objet. • Reconnaissance juste des composantes de l'objet.
2. Documenter un objet culturel.	• Choix judicieux de ressources documentaires variées en français et en anglais. • Relevé de points de vue pertinents et variés. • Organisation pertinente de l'information. • Validité et fiabilité des sources de référence.
3. Définir une problématique.	• Mise en relation pertinente de l'objet étudié avec l'information retenue. • Formulation précise de l'objectif poursuivi. • Établissement clair d'un point de vue.
4. Rédiger un travail.	• Concordance du plan avec la problématique. • Utilisation appropriée de l'information recueillie. • Développement d'idées pertinentes et cohérentes. • Mise en évidence des résultats obtenus au regard de la problématique.
5. Présenter ses résultats.	• Respect des règles de présentation à l'oral et à l'écrit. • Respect des règles du français oral et écrit.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : Au moins 345 périodes d'enseignement doivent être réservées à l'atteinte des objectifs 054P, 054Q, 054R, 054S, 054T et 054U.	
Précision : Un objet culturel fait référence à une œuvre, à une production, à un phénomène ou à un élément de culture et de civilisation.	

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Expliquer les caractéristiques essentielles d'un domaine en arts, lettres et communication.

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Utilisation appropriée de la terminologie propre au domaine.
- Choix judicieux de ressources documentaires variées.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Situer des périodes ou des courants déterminants.

- Caractérisation précise du domaine.
- Explication claire de l'émergence et de l'évolution des périodes ou des courants.
- Association juste de figures, d'œuvres et d'événements marquants.
- Reconnaissance juste des héritages relatifs au domaine.

2. Établir des liens avec des transformations sociales et culturelles.

- Mise en relation pertinente de l'évolution du domaine avec l'évolution sociale et culturelle.
- Examen approprié d'échanges avec d'autres domaines.
- Reconnaissance juste de phénomènes de ressemblance et de différence, de continuité et de rupture.

3. Comparer des objets culturels en synchronie et en diachronie.

- Mise en relation pertinente des objets, des périodes et des courants.
- Contextualisation appropriée des objets.
- Justification pertinente des ressemblances, des différences, des continuités et des ruptures.
- Cohérence d'ensemble du propos.
- Respect des règles du français.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : Au moins 345 périodes d'enseignement doivent être réservées à l'atteinte des objectifs 054P, 054Q, 054R, 054S, 054T et 054U.

Précisions : L'établissement détermine un domaine et sa composition, à savoir une ou plusieurs disciplines du programme d'études.
Un objet culturel fait référence à une œuvre, à une production, à un phénomène ou à un élément de culture et de civilisation.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Critère de performance lié à l'ensemble de la compétence
Expliquer des enjeux culturels nationaux.	Utilisation appropriée de la terminologie en arts, lettres et communication.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Reconnaître des héritages à la culture nationale actuelle.	- Description juste de continuités et de ruptures au regard des thèmes et des formes d'expression. - Relevé pertinent de ressemblances et de différences dans l'évolution de domaines en arts, lettres et communication. - Reconnaissance juste d'institutions, de figures et d'objets culturels marquants.
2. Cerner l'influence d'acteurs culturels.	- Description suffisante de la place des acteurs culturels dans la société. - Comparaison appropriée des interventions de l'État selon différents domaines en arts, lettres et communication. - Décomposition pertinente de la dynamique d'influence dans la production culturelle. - Examen approprié de certains impacts des relations de pouvoir sur ce qui est produit, diffusé et reçu.
3. Commenter un enjeu culturel.	- Choix judicieux de ressources documentaires variées. - Mise en évidence des relations avec les acteurs culturels et la société. - Développement d'idées pertinentes et cohérentes. - Respect des règles du français écrit.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : Au moins 345 périodes d'enseignement doivent être réservées à l'atteinte des objectifs 054P, 054Q, 054R, 054S, 054T et 054U. Précisions : L'établissement détermine un domaine et sa composition, à savoir une ou plusieurs disciplines du programme d'études. Un objet culturel fait référence à une œuvre, à une production, à un phénomène ou à un élément de culture et de civilisation.	

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Fonder un jugement critique.	• Démonstration de rigueur dans la démarche. • Utilisation appropriée de la terminologie en arts, lettres et communication.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Distinguer des modèles d'analyse.	• Reconnaissance juste des caractéristiques de base d'au moins trois modèles d'analyse fondés sur des théories pertinentes. • Reconnaissance suffisante des méthodes et des concepts liés aux théories. • Description suffisante des possibilités d'exploitation des théories.
2. Appliquer des modèles d'analyse.	• Description juste de l'objet d'analyse. • Utilisation appropriée de concepts et de méthodes propres à des modèles d'analyse. • Choix judicieux des éléments d'analyse au regard du modèle utilisé. • Mise en relation pertinente des éléments relevés. • Pertinence du sens dégagé.
3. Énoncer un jugement critique.	• Détermination claire d'un point de vue critique. • Interprétation cohérente des résultats d'analyse. • Pertinence des arguments. • Démonstration structurée du point de vue critique. • Respect des règles du français écrit.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : Au moins 345 périodes d'enseignement doivent être réservées à l'atteinte des objectifs 054P, 054Q, 054R, 054S, 054T et 054U. Précisions : Cet objectif s'inscrit en continuité avec les objectifs de la formation générale en langue d'enseignement et littérature ainsi qu'en philosophie. Les théories pertinentes sont, par exemple, l'esthétique, la narratologie, la réception, la sémiologie ou la sociocritique.	

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Apprécier la diversité culturelle contemporaine.

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Utilisation appropriée de la terminologie propre au domaine en arts, lettres et communication.
- Choix judicieux de ressources documentaires variées en français et en anglais.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître la diversité culturelle dans le monde.

Critères de performance

- Distinction appropriée de tendances culturelles nouvelles.
- Caractérisation suffisante de différentes sociétés.
- Distinction claire entre les thèmes exploités et les formes d'expression utilisées.

2. Contextualiser des objets culturels.

- Description suffisante des représentations du monde exprimées dans les objets.
- Documentation appropriée de la société d'appartenance.
- Relevé des ressemblances et des différences significatives entre les objets culturels et leur société d'appartenance.

3. Comparer des objets culturels d'ici et d'ailleurs.

- Association pertinente des objets culturels à des tendances.
- Description juste de ressemblances et de différences au regard des sociétés d'appartenance.
- Mise en évidence pertinente de la qualité esthétique des objets culturels.
- Qualité du jugement au regard de la diversité culturelle.
- Respect des règles du français écrit.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : Au moins 345 périodes d'enseignement doivent être réservées à l'atteinte des objectifs 054P, 054Q, 054R, 054S, 054T et 054U.

Précisions : L'établissement détermine un domaine et sa composition, à savoir une ou plusieurs disciplines du programme d'études.
Un objet culturel fait référence à une œuvre, à une production, à un phénomène ou à un élément de culture et de civilisation.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Démontrer l'intégration personnelle d'acquis en arts, lettres et communication.

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Démonstration d'autonomie et d'initiative.
- Choix judicieux de ressources documentaires variées en français et en anglais.
- Rigueur de la démarche.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Concevoir un projet à partir de ses acquis.

- Relevé significatif de ses acquis.
- Choix judicieux des acquis à transférer dans la réalisation du projet.
- Élaboration structurée du projet.
- Énonciation claire des éléments formels et conceptuels.
- Souci d'originalité.

2. Réaliser le projet.

- Planification appropriée des étapes et de l'échéancier de réalisation.
- Réinvestissement original de ses acquis.
- Ajustement continu tout au long de son travail.
- Réalisation soignée du projet.

3. Évaluer sa production au regard de ses acquis.

- Identification précise des acquis jugés importants pour la réalisation du projet.
- Analyse pertinente des écarts entre les intentions et les résultats.
- Critique judicieuse des forces et des faiblesses de la production.
- Évaluation pertinente de la planification du projet au regard des résultats.
- Bilan pertinent de l'apport du projet à la poursuite des études.
- Respect des règles de présentation d'une production écrite.
- Respect des règles du français.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : Au moins 345 périodes d'enseignement doivent être réservées à l'atteinte des objectifs 054P, 054Q, 054R, 054S, 054T et 054U.

Précision : L'atteinte de cet objectif peut donner lieu à du travail individuel ou collectif.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Critère de performance lié à l'ensemble de la compétence

Apprécier le langage propre à un domaine en arts, lettres et communication.

- Utilisation appropriée de la terminologie propre au domaine.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Distinguer les éléments constitutifs du langage.

- Caractérisation juste du langage.
- Reconnaissance juste des techniques ou des procédés d'expression.
- Description suffisante de codes ou de conventions, de genres ou de catégories.
- Différenciation claire des rôles des éléments constitutifs du langage.

2. Analyser l'exploitation du langage dans des objets culturels.

- Relevé pertinent des éléments constitutifs du langage.
- Interprétation juste de l'utilisation ou de la transgression des codes et des conventions.
- Explication pertinente de la contribution des éléments constitutifs du langage à la production de sens.
- Interprétation juste du discours en tant qu'ensemble structuré.

3. Exploiter des éléments constitutifs du langage dans un concept de création.

- Formulation claire du concept.
- Détermination des techniques ou des procédés d'expression appropriés.
- Utilisation originale des éléments constitutifs du langage.
- Justification pertinente des éléments constitutifs du langage retenus au regard du sens à produire.
- Respect des règles du français.

Activités d'apprentissage

Précisions : L'établissement détermine un domaine et sa composition, à savoir une ou plusieurs disciplines du programme d'études.
Un objet culturel fait référence à une œuvre, à une production, à un phénomène ou à un élément de culture et de civilisation.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Exploiter des techniques ou des procédés dans une perspective de création.

Critère de performance lié à l'ensemble de la compétence

- Utilisation appropriée de la terminologie propre au domaine en arts, lettres et communication.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Définir un concept de création.

- Formulation claire du concept.
- Planification appropriée du travail.

2. Expérimenter des techniques ou des procédés d'expression.

- Exploration probante de techniques ou de procédés variés.
- Exploitation suffisante des possibilités par des essais et des erreurs.
- Manifestation de curiosité et de persévérance par la diversité des expérimentations.
- Amélioration continue de son travail en fonction des rétroactions reçues.
- Démonstration d'un savoir-faire suffisant.

3. Appliquer des techniques ou des procédés d'expression.

- Démonstration d'autonomie.
- Choix judicieux des techniques ou des procédés.
- Emploi efficace des techniques ou des procédés.
- Utilisation originale des éléments constitutifs du langage.
- Adéquation entre le rendu et le concept.

4. Commenter le résultat.

- Description juste de l'organisation des éléments constitutifs du langage ainsi que des techniques et des procédés utilisés.
- Énonciation juste des forces et des faiblesses dans la maîtrise des techniques ou des procédés.
- Évaluation judicieuse de l'adéquation entre le rendu et l'idée.
- Participation constructive à l'analyse critique de son travail.
- Respect des règles du français.

Activités d'apprentissage

Précision : L'établissement détermine un domaine et sa composition, à savoir une ou plusieurs disciplines du programme d'études.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Réaliser un projet de création.	• Souci d'originalité tout au long de la démarche de création. • Qualité du projet. • Communication claire de ses idées. • Utilisation appropriée de la terminologie propre au domaine en arts, lettres et communication.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Concevoir le projet.	• Définition claire de sa vision. • Efficacité du processus d'idéation. • Choix judicieux de sources de référence variées. • Réalisation d'ébauches probantes.
2. Planifier le projet.	• Adéquation entre la vision, les éléments constitutifs du langage ainsi que les techniques ou les procédés d'expression choisis. • Identification précise des étapes à franchir et des ressources à mobiliser. • Prise en compte des contraintes organisationnelles.
3. Mettre en œuvre le projet.	• Cohérence des actions au regard de la planification. • Utilisation appropriée des techniques ou des procédés d'expression. • Organisation efficace du travail. • Ajustement continu tout au long du travail. • Exercice approprié de ses responsabilités. • Gestion efficace du stress.
4. Diffuser sa production.	• Rédaction d'un texte d'appui pertinent et cohérent. • Mise en relation pertinente de la vision, du sens et du rendu. • Discrimination juste des éléments constitutifs du langage ainsi que des techniques ou des procédés d'expression. • Prise en compte du public visé et de l'environnement de diffusion.

Éléments de la compétence	Critères de performance
5. Faire un bilan de sa production.	• Description suffisante de l'organisation des éléments constitutifs du langage ainsi que des techniques ou des procédés d'expression utilisés. • Appréciation juste des forces et des faiblesses. • Évaluation judicieuse de l'adéquation entre le rendu et la vision. • Participation constructive à l'analyse critique de son travail. • Respect des règles du français.
Activités d'apprentissage	
Précisions : L'établissement détermine un domaine et sa composition, à savoir une ou plusieurs disciplines du programme d'études. L'atteinte de cet objectif peut donner lieu à du travail individuel ou collectif. La diffusion peut être limitée auprès des pairs.	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Intégrer la linguistique à l'étude d'une langue.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Distinguer des concepts de la linguistique.

- Reconnaissance juste de l'objet d'étude de la linguistique.
- Relevé pertinent des caractéristiques de base de la phonétique, de la phonologie, de la lexicologie, de la morphologie, de la syntaxe et de la sémantique.
- Association pertinente des concepts à leur champ d'application.

2. Utiliser des concepts de la linguistique.

- Transcription et décodage suffisants à l'aide de l'alphabet phonétique international.
- Reconnaissance suffisante du mode et de la place de l'articulation des consonnes et des voyelles.
- Interprétation juste de la signification de mots à partir de leurs éléments constitutifs.
- Reconnaissance juste de l'origine de mots, d'emprunts et de néologismes.
- Discernement juste du sens d'un mot dans son contexte ou des rapports de sens entre des mots.
- Comparaison pertinente de phrases quant à leur organisation.

3. Effectuer une analyse à l'aide de la linguistique.

- Énonciation précise de la question à étudier.
- Choix judicieux des concepts de la linguistique à utiliser.
- Documentation appropriée.
- Cohérence de l'analyse.
- Pertinence des résultats obtenus au regard de la question étudiée.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Communiquer en anglais (niveau avancé pour l'utilisateur indépendant).	• Utilisation d'une bonne gamme de vocabulaire sur des sujets généraux ou en arts, lettres et communication. • Degré élevé d'exactitude du vocabulaire; confusion et choix incorrect de mots ne gênant pas la communication. • Formulations variées; lacunes lexicales pouvant provoquer des hésitations et l'usage de périphrases. • Bon contrôle grammatical; erreurs non systématiques et fautes syntaxiques peu fréquentes, ne conduisant à aucun malentendu et pouvant être corrigées rétrospectivement. • Assurance, clarté et politesse dans l'expression et utilisation d'un registre approprié au contexte. • Relation suivie avec des locuteurs natifs sans les mettre en situation de se comporter autrement qu'avec un locuteur natif.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral.	• Compréhension d'une langue standard en direct, par exemple à la radio, sur des sujets courants propres à la vie personnelle ou scolaire. • Compréhension des idées principales d'interventions complexes du point de vue du fond et de la forme, dans une langue standard. • Suivi d'une intervention d'une certaine longueur et d'une argumentation complexe, à condition que le sujet soit connu et comporte des marqueurs explicites.
2. Dégager le sens d'un texte.	• Degré élevé d'autonomie dans la lecture. • Adaptation du mode et de la rapidité de lecture en sélectionnant des références convenables. • Vocabulaire de lecture large et actif; difficulté avec les expressions peu fréquentes.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Exprimer oralement un message.	• Présentation ou description détaillée sur une gamme étendue de sujets en arts, lettres et communication, en développant et en justifiant ses idées par des points secondaires et des exemples pertinents. • Utilisation de la langue avec aisance, correction et efficacité sur une gamme étendue de sujets, en indiquant clairement les relations entre ses idées. • Communication spontanée présentant un bon contrôle grammatical, ne donnant pas l'impression d'avoir à restreindre son message et avec un degré de formalisme adapté à la circonstance. • Aisance et spontanéité dans la communication de manière qu'une interaction soutenue avec des locuteurs natifs soit tout à fait possible sans entraîner de tension. • Mise en valeur de la signification personnelle de faits et d'expériences, exposition de ses opinions et défense de celles-ci avec pertinence par des explications et des arguments. • Prononciation et intonation claires et naturelles.
4. Rédiger un texte.	• Textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets, comportant une synthèse et une évaluation d'informations et d'arguments empruntés à des sources diverses. • Écrit suivi, clair et intelligible qui respecte les règles d'usage de la mise en page et de l'organisation. • Orthographe et ponctuation relativement exacts, mais pouvant subir l'influence de la langue maternelle.
Activités d'apprentissage	
Précisions : L'un des objectifs 054Z et 0550 doit être atteint. Les objectifs de la formation générale en anglais peuvent être utilisés et adaptés afin de contribuer à l'atteinte de cet objectif.	

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Communiquer en anglais (niveau autonome pour l'utilisateur expérimenté).	• Bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical; petites bévues à l'occasion, mais aucune erreur significative. • Bonne maîtrise d'expressions idiomatiques et familières. • Degré élevé de correction grammaticale; erreurs peu fréquentes. • Reconnaissance d'un large éventail d'expressions idiomatiques et dialectales et appréciation des changements de registre. • Utilisation de la langue avec efficacité et souplesse dans des relations sociales, y compris pour un usage affectif, allusif ou ironique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral.	• Suivi d'une intervention d'une certaine longueur peu importe le sujet; demandes possibles pour confirmer quelques détails, notamment si l'accent n'est pas familier. • Suivi de films utilisant largement l'argot et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance d'une gamme étendue d'expressions idiomatiques et de tournures courantes en relevant les changements de registre. • Suivi d'une intervention d'une certaine longueur, même si elle n'est pas clairement structurée et même si les relations entre les idées sont implicites.
2. Dégager le sens d'un texte.	• Compréhension dans le détail de textes longs et complexes peu importe le sujet.
3. Exprimer oralement un message.	• Présentation ou description d'un sujet complexe en intégrant des arguments secondaires et en développant des points particuliers pour parvenir à une conclusion appropriée. • Aisance et spontanéité dans l'expression, presque sans effort. • Maîtrise d'un vaste répertoire lexical permettant de surmonter facilement des lacunes par des périphrases, avec une recherche peu apparente d'expressions ou de stratégies d'évitement. • Discours dont le flot naturel et la fluidité ne sont susceptibles d'être gênés que par un sujet conceptuellement difficile. • Variation dans l'intonation et accent phrastique placé correctement afin d'exprimer de fines nuances de sens.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Rédiger un texte.	• Rédaction de textes bien structurés sur des sujets complexes, en soulignant les points pertinents les plus saillants et en confirmant un point de vue de manière élaborée par l'intégration d'arguments secondaires, de justifications et d'exemples pertinents pour parvenir à une conclusion appropriée. • Mise en page, paragraphes et ponctuation logiques et facilitants. • Orthographe exacte à l'exception de quelques lapsus.
Activités d'apprentissage	
Précisions : L'un des objectifs 054Z et 0550 doit être atteint. Les objectifs de la formation générale en anglais peuvent être utilisés et adaptés afin de contribuer à l'atteinte de cet objectif.	

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer dans une troisième langue (niveau seuil pour l'utilisateur indépendant).

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour s'exprimer à l'aide de périphrases sur la plupart des sujets relatifs à la vie quotidienne.
- Bonne maîtrise du vocabulaire élémentaire; erreurs sérieuses se produisant encore quand il s'agit d'exprimer une pensée plus complexe.
- Utilisation d'un répertoire de tournures et d'expressions courantes, associées à des situations plutôt prévisibles.
- Correction suffisante dans des contextes familiers; bon contrôle grammatical malgré une nette influence de la langue maternelle.
- Réponse à un large éventail de fonctions langagières en utilisant des expressions courantes dans un registre neutre; erreurs n'affectant pas la clarté du sens général.
- Conduite appropriée et application juste des règles de politesse les plus importantes.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral.

Critères de performance

- Compréhension d'une information factuelle sur des sujets de la vie quotidienne ou scolaire, en reconnaissant les messages généraux et les points de détail, à condition que l'articulation soit claire et l'accent, courant.
- Compréhension des points principaux d'une intervention sur des sujets familiers et courants, y compris de courts récits.

2. Dégager le sens d'un texte.

- Compréhension satisfaisante de textes factuels sur des sujets relatifs à ses champs d'intérêt ou en arts, lettres et communication.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Exprimer oralement un message.	• Description suffisamment aisée de sujets variés en arts, lettres et communication, présentée comme une succession linéaire de points. • Communication avec une certaine assurance sur des sujets familiers. • Expression de sa pensée sur un sujet abstrait ou culturel comme un film, un livre ou une pièce musicale. • Exploitation d'une gamme étendue de langue simple pour composer avec la plupart des situations susceptibles de se produire au cours d'un voyage. • Possibilité d'amorcer sans préparation une conversation sur un sujet familier, d'exprimer des opinions personnelles et d'échanger de l'information. • Prononciation clairement intelligible; accent étranger quelquefois perceptible et erreurs de prononciation occasionnelles.
4. Rédiger un texte.	• Textes articulés simplement sur des sujets variés en arts, lettres et communication, avec une série d'éléments discrets présentés en une séquence linéaire. • Textes suivis et généralement compréhensibles. • Orthographe, ponctuation et mise en page assez justes pour être suivies facilement la plupart du temps.
Activités d'apprentissage	
Précision : L'un des objectifs 0551 et 0552 doit être atteint.	

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Communiquer dans une troisième langue (niveau avancé pour l'utilisateur indépendant).	• Utilisation d'une bonne gamme de vocabulaire sur des sujets généraux ou en arts, lettres et communication. • Degré élevé d'exactitude du vocabulaire; confusion et choix incorrect de mots ne gênant pas la communication. • Formulations variées; lacunes lexicales pouvant provoquer des hésitations et l'usage de périphrases. • Bon contrôle grammatical; erreurs non systématiques et fautes syntaxiques peu fréquentes, ne conduisant à aucun malentendu et pouvant être corrigées rétrospectivement. • Assurance, clarté et politesse dans l'expression et utilisation d'un registre approprié au contexte. • Relation suivie avec des locuteurs natifs sans les mettre en situation de se comporter autrement qu'avec un locuteur natif.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral.	• Compréhension d'une langue standard en direct, par exemple à la radio, sur des sujets courants propres à la vie personnelle ou scolaire. • Compréhension des idées principales d'interventions complexes du point de vue du fond et de la forme, dans une langue standard. • Suivi d'une intervention d'une certaine longueur et d'une argumentation complexe, à condition que le sujet soit connu et comporte des marqueurs explicites.
2. Dégager le sens d'un texte.	• Degré élevé d'autonomie dans la lecture. • Adaptation du mode et de la rapidité de lecture en sélectionnant des références convenables. • Vocabulaire de lecture large et actif; difficulté avec les expressions peu fréquentes.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Exprimer oralement un message.	• Présentation ou description détaillée sur une gamme étendue de sujets en arts, lettres et communication, en développant et en justifiant ses idées par des points secondaires et des exemples pertinents. • Utilisation de la langue avec aisance, correction et efficacité sur une gamme étendue de sujets, en indiquant clairement les relations entre ses idées. • Communication spontanée présentant un bon contrôle grammatical, ne donnant pas l'impression d'avoir à restreindre son message et avec un degré de formalisme adapté à la circonstance. • Aisance et spontanéité dans la communication de manière qu'une interaction soutenue avec des locuteurs natifs soit tout à fait possible sans entraîner de tension. • Mise en valeur de la signification personnelle de faits et d'expériences, exposition de ses opinions et défense de celles-ci avec pertinence par des explications et des arguments. • Prononciation et intonation claires et naturelles.
4. Rédiger un texte.	• Textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets, comportant une synthèse et une évaluation d'informations et d'arguments empruntés à des sources diverses. • Écrit suivi, clair et intelligible qui respecte les règles d'usage de la mise en page et de l'organisation. • Orthographe et ponctuation relativement exactes, mais pouvant subir l'influence de la langue maternelle.
Activités d'apprentissage	
Précision : L'un des objectifs 0551 et 0552 doit être atteint.	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier un ensemble d'œuvres.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Contextualiser des œuvres.

- Association juste à un courant, à une époque ou à une société.
- Description suffisante des représentations du monde exprimées.

2. Caractériser des œuvres.

- Distinction juste des principales composantes.
- Description suffisante des composantes formelles et thématiques.
- Pertinence du sens dégagé.

3. Commenter un ensemble d'œuvres.

- Documentation suffisante.
- Contextualisation pertinente.
- Caractérisation appropriée de l'ensemble d'œuvres.
- Description juste de ressemblances et de différences entre les œuvres.
- Justification articulée de ses goûts et de son appréciation.
- Relevé clair des influences des œuvres sur leur courant, leur époque ou leur société.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Critère de performance lié à l'ensemble de la compétence
Exploiter sa pensée créatrice.	• Démonstration de persévérance et d'effort.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Déterminer la forme et le sens d'une idée de création.	• Application efficace d'un procédé de recherche d'idées. • Exploitation originale de différentes pratiques pour le développement d'un même concept. • Stratégies d'équipe efficaces dans le développement du concept. • Emploi de sources de référence appropriées. • Choix judicieux des éléments formels et thématiques. • Concrétisation pertinente d'études préparatoires.
2. Produire une ébauche.	• Planification et organisation judicieuses du travail. • Approfondissement continu d'une idée tout au long du processus. • Intégration pertinente des éléments constitutifs du langage. • Expression manifeste de sa créativité. • Respect du concept établi. • Concrétisation soignée de l'ébauche.
3. Documenter son processus de création.	• Description juste des différentes étapes du processus. • Argumentation soutenue pour ce qui est des choix ayant mené à la concrétisation de l'ébauche. • Participation constructive à l'analyse critique de son travail. • Reconnaissance juste de ses habiletés, de ses affinités et de ses influences.

Objectif	Standard
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Communiquer dans une langue vivante (niveau introductif pour l'utilisateur élémentaire).	• Recours à un répertoire élémentaire de mots et d'expressions relatifs à des situations concrètes connues. • Utilisation limitée de structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé. • Établissement d'un contact social de base en utilisant les formes de politesse les plus élémentaires.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral.	• Compréhension d'une intervention lente, soigneusement articulée et comprenant de longues pauses.
2. Dégager le sens d'un texte.	• Compréhension de textes très courts et très simples, phrase par phrase, en relevant des noms, des mots familiers et des expressions très élémentaires.
3. Exprimer oralement un message.	• Utilisation d'expressions simples portant sur les personnes et les choses. • Interaction simple; débit lent, répétition, reformulation et correction dans la communication. • Questions, réponses, affirmations et réactions simples au regard de besoins immédiats ou sur des sujets familiers. • Prononciation compréhensible d'un répertoire limité d'expressions et de mots mémorisés.
4. Rédiger un texte.	• Production d'expressions et de phrases simples et isolées. • Intégration de courtes expressions et de mots familiers, comme des consignes, des objets quotidiens ou un ensemble d'expressions utilisées régulièrement. • Rédaction d'informations personnelles, comme son adresse et sa nationalité.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer dans une langue vivante (niveau de survie pour l'utilisateur élémentaire).

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Vocabulaire suffisant pour pouvoir mener des transactions quotidiennes courantes dans des situations et sur des sujets familiers ou pour satisfaire des besoins communicatifs élémentaires et des besoins primordiaux.
- Utilisation correcte de structures simples; erreurs élémentaires systématiques n'affectant pas la clarté du sens général, comme la confusion de temps et l'oubli de l'accord.
- Réponse aux fonctions langagières de base telles que l'échange ou la demande d'information, ainsi que l'expression simple d'une idée ou d'une opinion.
- Interaction simple mais efficace dans des relations sociales, en utilisant les expressions courantes les plus simples et en suivant les usages de base.
- Démonstration de débrouillardise lors d'échanges sociaux très courts, en utilisant les formes quotidiennes et polies d'accueil et de contact, par exemple faire une invitation ou des excuses ou encore y répondre.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral.

Critères de performance

- Compréhension suffisante permettant de répondre à des besoins concrets à condition que la diction soit claire et le débit, lent.
- Compréhension d'expressions et de mots porteurs de sens relatifs à des domaines de priorité immédiate : information personnelle et familiale de base, achats, géographie locale, emploi, etc.

2. Dégager le sens d'un texte.

- Compréhension de courts textes simples sur des sujets concrets et courants avec une fréquence élevée de langue quotidienne ou relative au travail.
- Compréhension de courts textes simples contenant un vocabulaire d'usage courant, y compris un vocabulaire internationalement partagé.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Exprimer oralement un message.	• Présentation ou description simple, par de courtes séries d'expressions ou de phrases non articulées, de personnes, de conditions de vie, d'activités quotidiennes, de choses aimées ou non. • Interaction avec une aisance raisonnable dans des situations bien structurées et de courtes conversations, à condition que l'interlocuteur apporte son aide. • Échanges courants simples sans effort excessif : poser des questions, répondre à des questions, échanger des idées et des renseignements sur des sujets familiers dans des situations prévisibles de la vie quotidienne, etc. • Communication dans le cadre d'une tâche simple et courante ne demandant qu'un échange d'information simple et direct sur des sujets familiers. • Échanges sociaux très courts; compréhension rarement suffisante pour permettre d'alimenter volontairement la conversation. • Prononciation suffisamment claire pour être comprise malgré un net accent étranger; répétitions parfois nécessaires pour l'interlocuteur.
4. Rédiger un texte.	• Utilisation appropriée d'une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples. • Intégration de courtes expressions sur des sujets courants, comme des indications permettant de se rendre à un endroit. • Relative exactitude phonétique (mais pas forcément orthographique) des mots courts qui appartiennent à son vocabulaire oral.

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Communiquer dans une langue vivante (niveau seuil pour l'utilisateur indépendant).

Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence

- Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour s'exprimer à l'aide de périphrases sur la plupart des sujets relatifs à la vie quotidienne.
- Bonne maîtrise du vocabulaire élémentaire; erreurs sérieuses se produisant encore quand il s'agit d'exprimer une pensée plus complexe.
- Utilisation d'un répertoire de tournures et d'expressions courantes, associées à des situations plutôt prévisibles.
- Correction suffisante dans des contextes familiers; bon contrôle grammatical malgré une nette influence de la langue maternelle.
- Réponse à un large éventail de fonctions langagières en utilisant des expressions courantes dans un registre neutre; erreurs n'affectant pas la clarté du sens général.
- Conduite appropriée et application juste des règles de politesse les plus importantes.

Éléments de la compétence

1. Dégager le sens d'un message oral.

Critères de performance

- Compréhension d'une information factuelle sur des sujets de la vie quotidienne ou scolaire, en reconnaissant les messages généraux et les points de détail, à condition que l'articulation soit claire et l'accent, courant.
- Compréhension des points principaux d'une intervention sur des sujets familiers et courants, y compris de courts récits.

2. Dégager le sens d'un texte.

- Compréhension satisfaisante de textes factuels sur des sujets relatifs à ses champs d'intérêt ou en arts, lettres et communication.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Exprimer oralement un message.	• Description suffisamment aisée de sujets variés en arts, lettres et communication, présentée comme une succession linéaire de points. • Communication avec une certaine assurance sur des sujets familiers. • Expression de sa pensée sur un sujet abstrait ou culturel comme un film, un livre ou une pièce musicale. • Exploitation d'une gamme étendue de langue simple pour composer avec la plupart des situations susceptibles de se produire au cours d'un voyage. • Possibilité d'amorcer sans préparation une conversation sur un sujet familier, d'exprimer des opinions personnelles et d'échanger de l'information. • Prononciation clairement intelligible; accent étranger quelquefois perceptible et erreurs de prononciation occasionnelles.
4. Rédiger un texte.	• Textes articulés simplement sur des sujets variés en arts, lettres et communication, avec une série d'éléments discrets présentés en une séquence linéaire. • Textes suivis et généralement compréhensibles. • Orthographe, ponctuation et mise en page assez justes pour être suivies facilement la plupart du temps.

<i>Objectif</i>	<i>Standard</i>
Énoncé de la compétence	Critères de performance liés à l'ensemble de la compétence
Communiquer dans une langue vivante (niveau avancé pour l'utilisateur indépendant).	• Utilisation d'une bonne gamme de vocabulaire sur des sujets généraux ou en arts, lettres et communication. • Degré élevé d'exactitude du vocabulaire; confusion et choix incorrect de mots ne gênant pas la communication. • Formulations variées; lacunes lexicales pouvant provoquer des hésitations et l'usage de périphrases. • Bon contrôle grammatical; erreurs non systématiques et fautes syntaxiques peu fréquentes, ne conduisant à aucun malentendu et pouvant être corrigées rétrospectivement. • Assurance, clarté et politesse dans l'expression et utilisation d'un registre approprié au contexte. • Relation suivie avec des locuteurs natifs sans les mettre en situation de se comporter autrement qu'avec un locuteur natif.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral.	• Compréhension d'une langue standard en direct, par exemple à la radio, sur des sujets courants propres à la vie personnelle ou scolaire. • Compréhension des idées principales d'interventions complexes du point de vue du fond et de la forme, dans une langue standard. • Suivi d'une intervention d'une certaine longueur et d'une argumentation complexe, à condition que le sujet soit connu et comporte des marqueurs explicites.
2. Dégager le sens d'un texte.	• Degré élevé d'autonomie dans la lecture. • Adaptation du mode et de la rapidité de lecture en sélectionnant des références convenables. • Vocabulaire de lecture large et actif; difficulté avec les expressions peu fréquentes.

Éléments de la compétence	Critères de performance
3. Exprimer oralement un message.	• Présentation ou description détaillée sur une gamme étendue de sujets en arts, lettres et communication, en développant et en justifiant ses idées par des points secondaires et des exemples pertinents. • Utilisation de la langue avec aisance, correction et efficacité sur une gamme étendue de sujets, en indiquant clairement les relations entre ses idées. • Communication spontanée présentant un bon contrôle grammatical, ne donnant pas l'impression d'avoir à restreindre son message et avec un degré de formalisme adapté à la circonstance. • Aisance et spontanéité dans la communication de manière qu'une interaction soutenue avec des locuteurs natifs soit tout à fait possible sans entraîner de tension. • Mise en valeur de la signification personnelle de faits et d'expériences, exposition de ses opinions et défense de celles-ci avec pertinence par des explications et des arguments. • Prononciation et intonation claires et naturelles.
4. Rédiger un texte.	• Textes clairs et détaillés sur une gamme étendue de sujets, comportant une synthèse et une évaluation d'informations et d'arguments empruntés à des sources diverses. • Écrit suivi, clair et intelligible qui respecte les règles d'usage de la mise en page et de l'organisation. • Orthographe et ponctuation relativement exactes, mais pouvant subir l'influence de la langue maternelle.

Formation générale commune et propre

Langue d'enseignement et littérature

Code : 4EF0

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Analyser des textes littéraires.

Éléments de la compétence

Critères de performance

1. Reconnaître le propos du texte.	Formulation juste des éléments importants du propos du texte.
2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	- Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. - Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.
3. Choisir les éléments d'analyse.	Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.
4. Élaborer un plan de rédaction.	- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. - Pertinence et cohérence du plan. - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une analyse littéraire, un commentaire composé ou une explication de textes.	- Utilisation appropriée des éléments d'analyse. - Pertinence des exemples choisis. - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect du registre de langue approprié. - Respect des règles de présentation d'une production écrite. - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. - Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 2-2-3 ou 1-3-3

Unités : 2 ⅓

Précisions : Les textes littéraires analysés appartiennent à deux époques distinctes et à deux genres différents.
L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre de cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire.	Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	- Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. - Pertinence et cohérence du plan. - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation explicative.	- Respect des limites du sujet de la dissertation. - Développement approprié des idées. - Pertinence des exemples choisis. - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect du registre de langue approprié. - Respect des règles de présentation d'une production écrite. - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. - Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre de cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Apprécier des textes de la littérature québécoise d'époques et de genres variés.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.
2. Comparer des textes.	- Choix pertinent des critères de comparaison. - Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.
3. Déterminer un point de vue critique.	Pertinence du point de vue critique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	- Pertinence et cohérence du plan. - Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger une dissertation critique.	- Respect des limites du sujet de la dissertation. - Emploi d'arguments appropriés. - Justification du point de vue critique. - Pertinence des exemples choisis. - Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. - Précision et richesse du vocabulaire. - Respect du registre de langue approprié. - Respect des règles de présentation d'une production écrite. - Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. - Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.
6. Réviser et corriger le texte.	- Utilisation appropriée de stratégies de révision. - Correction appropriée du texte.

Activités d'apprentissage

Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature

Pondération : 3-1-4

Unités : 2 ⅔

Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux dans le cadre de cet objectif, permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Produire différents types de discours oraux et écrits liés au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Analyser les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre.	• Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. • Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. • Détermination de l'influence des médias sur la situation de communication. • Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
2. Déterminer un sujet et un objectif de communication.	• Exploration de sujets variés. • Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires.	• Choix approprié des sources d'information. • Choix pertinent des éléments d'information.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	• Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. • Choix judicieux des moyens d'expression.
5. Préparer et présenter des discours oraux de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	• Reconnaissance de la contribution de procédés oraux à la conception de son discours. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
6. Rédiger des textes de type informatif, critique ou expressif, liés, notamment, à son champ d'études.	• Reconnaissance de la contribution de procédés d'écriture à la conception de son texte. • Recherche de divers moyens d'aborder et de structurer un sujet. • Respect des règles définissant les différents types de textes. • Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. • Précision et richesse du vocabulaire. • Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. • Respect des règles de présentation d'un texte écrit.

Éléments de la compétence	Critères de performance
7. Réviser et corriger les textes.	• Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte.
Activités d'apprentissage	
Discipline : Français, langue d'enseignement et littérature	
Périodes d'enseignement : 60	
Unités : 2	
Précision : L'étude d'un minimum de huit œuvres permet d'atteindre les objectifs de la formation générale en français, langue d'enseignement et littérature.	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter d'une question philosophique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes. • Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux. • Présentation claire de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution. |
| 2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation cohérente de la pensée de l'auteur. • Référence appropriée au contexte sociohistorique de la contribution. • Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution. |
| 3. Produire une argumentation sur une question philosophique. | <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration d'une problématique philosophique pertinente sur une question. • Formulation claire d'une thèse. • Présentation judicieuse d'arguments, d'objections et de réfutations. • Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation. • Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-1-3

Unités : 2 ⅓

Philosophie

Code : 4PH1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain.

- Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.
- Usage approprié des concepts clés.

2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.

- Exposé de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence dans lequel les conceptions sont nées.
- Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.

3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.

- Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.
- Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions.
- Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.
- Respect des exigences de la rationalité dans l'argumentation.
- Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Pondération : 3-0-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Définition claire des notions de base de l'éthique et du politique. • Utilisation appropriée des notions. • Élaboration suffisante de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. |
| 2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation judicieuse de quelques théories philosophiques, éthiques et politiques éclairant des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. |
| 3. Appliquer des théories philosophiques, éthiques et politiques à des situations actuelles, choisies, notamment, dans le champ d'études de l'élève. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. • Formulation claire des questions éthiques et politiques relatives à la situation. • Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. • Application judicieuse de deux théories philosophiques à la discussion de questions éthiques et politiques. |
| 4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. | <ul style="list-style-type: none"> • Appréciation de divers choix, quant à l'action, à l'aide de théories philosophiques. • Respect des exigences de la rationalité dans la justification de la position choisie. • Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Philosophie

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Anglais, langue seconde (niveau I)

Code : 4SA0

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral simple.	Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant, après deux écoutes.
2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.
3. S'exprimer oralement.	- Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. - Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. - Échanges d'idées pertinentes. - Prononciation, intonation et débit acceptables. - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	- Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. - Respect de la situation et de l'objectif de communication. - Présence d'idées et d'expressions nouvelles. - Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. - Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>. - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Anglais, langue seconde (niveau II)

Code : 4SA1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique.	• Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes, après deux écoutes. • Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager le sens d'un texte authentique d'intérêt général.	• Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots contenant des idées abstraites. • Reconnaissance des liens entre les éléments du texte.
3. S'exprimer oralement.	• Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. • Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement correctes grammaticalement. • Emploi généralement correct de verbes au passé. • Prononciation, intonation et débit convenables. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte.	• Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 350 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Utilisation d'un vocabulaire suffisant pour accomplir la tâche. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique, avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.

Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	• Identification précise des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée sociale, culturelle ou littéraire.	• Reconnaissance du sens général. • Reconnaissance des idées principales et des éléments secondaires du texte. • Identification précise de la structure du texte. • Identification précise de l'intention de l'auteur.
3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée sociale, culturelle ou littéraire.	• Communication claire, cohérente et suffisamment détaillée en référence à une ou des sources fiables, ou à une œuvre littéraire. • Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Prononciation, intonation et débit généralement corrects. • Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte sur une question à portée sociale, culturelle ou littéraire.	• Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 450 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. • Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. • Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases. • Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Anglais, langue seconde (niveau IV)

Code : 4SA3

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Traiter en anglais d'œuvres littéraires et de sujets à portée sociale ou culturelle.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| 1. Présenter oralement l'analyse d'une production littéraire ou d'une production à portée sociale ou culturelle en version originale anglaise. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication claire, cohérente et structurée. • Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. • Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. • Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. • Manifestation d'ouverture et de respect. |
| 2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un sujet à portée sociale ou culturelle. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction d'une analyse structurée, cohérente et claire, d'environ 550 mots. • Respect de la situation et de l'objectif de communication. • Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. • Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. • Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical, syntaxique et orthographique. • Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse. |
| 3. Réviser et corriger le texte. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies de révision. • Correction appropriée du texte. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Pondération : 2-1-3

Unités : 2

Anglais, langue seconde (niveau I)

Code : 4SAP

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | Éléments de la compétence | Critères de performance |
|--|---|
| 1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. |
| 2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. |
| 3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Communication intelligible d'une durée d'au moins deux minutes. Emploi de termes liés à son champ d'études. Propos pertinents. Application satisfaisante du code grammatical. Manifestation d'ouverture et de respect. |
| 4. Rédiger et réviser un court texte lié à son champ d'études. | <ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un texte clair et cohérent, d'environ 250 mots. Respect de la situation et de l'objectif de communication. Présence d'idées et d'expressions nouvelles. Emploi de termes liés à son champ d'études. Application satisfaisante du code grammatical, syntaxique et orthographique. Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde
Périodes d'enseignement : 45
Unités : 2

Anglais, langue seconde (niveau II)

Code : 4SAQ

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral authentique lié à son champ d'études.	- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. - Reconnaissance des liens entre les éléments du message.
2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études.	- Reconnaissance du sens général. - Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence. - Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. - Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	- Communication claire et cohérente accessible à un non-expert. - Communication appropriée à la situation. - Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. - Application convenable du code grammatical. - Manifestation d'ouverture et de respect.
4. Rédiger et réviser un texte lié à son champ d'études.	- Rédaction claire et cohérente d'un texte, d'environ 350 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non-expert. - Respect de la situation et de l'objectif de communication. - Présence d'idées et d'expressions nouvelles. - Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique. - Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. - Utilisation convenable de procédés de communication liés à la tâche d'écriture. - Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Anglais, langue seconde (niveau III)

Code : 4SAR

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées au champ d'études de l'élève.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.

- Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
- Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.

2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études.

- Reconnaissance du sens général.
- Reconnaissance de la validité et de la fiabilité des sources de référence.
- Repérage et utilisation des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.

3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.

- Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
- Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
- Manifestation d'ouverture et de respect.

4. Rédiger et réviser des communications écrites liées à son champ d'études.

- Rédaction cohérente et claire d'un texte, d'environ 450 mots, accessible à un non-expert.
- Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
- Présence d'idées et d'expressions nouvelles.
- Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.
- Application convenable du code grammatical, syntaxique et orthographique.
- Utilisation appropriée de stratégies de révision.

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Anglais, langue seconde (niveau IV)

Code : 4SAS

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|--|
| 1. Communiquer un message oral lié au champ d'études de l'élève. | <ul style="list-style-type: none"> • Communication substantielle, riche en information, accessible à un non-expert. • Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. • Emploi judicieux du vocabulaire. • Utilisation correcte du code grammatical. • Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue. • Manifestation d'ouverture et de respect. |
| 2. Analyser des textes complexes. | <ul style="list-style-type: none"> • Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique. • Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui orientent la communication écrite. • Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite. |
| 3. Rédiger et réviser un texte lié au champ d'études de l'élève. | <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 550 mots, accessible à un non-expert. • Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication. • Présence d'idées et d'expressions nouvelles. • Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et syntaxique, ainsi que de la terminologie. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |
| 4. S'exprimer à l'écrit ou oralement en anglais à partir de sources en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect du sens. • Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe. • Emploi d'une terminologie équivalente. • Utilisation appropriée de stratégies de révision. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Anglais, langue seconde

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser sa pratique de l'activité physique au regard des habitudes de vie favorisant la santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1. Établir la relation entre ses habitudes de vie et sa santé. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de l'information issue de recherches scientifiques ou des médias. • Reconnaissance de l'influence des facteurs sociétaux et culturels sur la pratique de l'activité physique. • Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur sa santé. |
| 2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé. | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée. • Respect des règles de sécurité et d'éthique. • Respect de ses capacités dans la pratique d'activités physiques. |
| 3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. • Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. • Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique. |
| 4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé. | <ul style="list-style-type: none"> • Choix pertinent d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation. • Communication claire et argumentée de sa proposition d'activités physiques. |

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique
 Pondération : 1-1-1
 Unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Améliorer son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité physique.
- Relevé de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité physique.
- Formulation correcte d'objectifs personnels.
- Pertinence des moyens choisis pour atteindre ses objectifs.
- Communication claire et argumentée de sa proposition d'activité physique.

2. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan des habiletés motrices.
- Relevé périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité physique.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique de l'activité physique.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Amélioration sensible des habiletés motrices, des techniques ou des stratégies complexes exigées par l'activité physique.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 0-2-1

Unités : 1

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Démontrer sa capacité à se charger de sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Planifier un programme personnel d'activités physiques.

- Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière et suffisante de l'activité physique.
- Formulation correcte et pertinente d'objectifs personnels.
- Choix pertinent de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.
- Planification appropriée des conditions d'exécution de l'activité ou des activités physiques à pratiquer.

2. Harmoniser les éléments d'une pratique régulière et suffisante de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.

- Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée.
- Respect des règles de sécurité et d'éthique.
- Pratique régulière et suffisante d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé.

3. Gérer un programme personnel d'activités physiques.

- Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme.
- Utilisation appropriée de stratégies d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan de l'activité physique.
- Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme.
- Adaptations périodiques, pertinentes et correctes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
- Interprétation significative des progrès accomplis et des difficultés éprouvées dans la pratique d'activités physiques.
- Reconnaissance de l'influence de la pratique de l'activité physique sur son mode de vie.

Activités d'apprentissage

Discipline : Éducation physique

Pondération : 1-1-1

Unités : 1

Formation générale complémentaire

Sciences humaines

Code : 000V

Objectif

Standard

Énoncé de la compétence

Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains.
- À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches.
2. Relever quelques-unes des questions qui se posent actuellement dans le domaine des sciences humaines.
3. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains.

Critères de performance

- Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines.
- Description des principales approches utilisées en sciences humaines.
- Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines.
- Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines.
- Illustration de l'interaction de quelques changements sociaux et de la contribution des sciences humaines.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000V, à l'exception des codes 300 et 360.
Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.
Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain.
- À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

- | | |
|--|---|
| 1. Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de l'historique de la problématique. • Utilisation des concepts et du langage appropriés. • Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique. |
| 2. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines. | <ul style="list-style-type: none"> • Formulation claire d'une question. • Sélection de données documentaires pertinentes. • Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête. |
| 3. Établir des conclusions. | <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée de la méthode choisie. • Détermination de critères d'appréciation appropriés. • Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. • Élargissement de la question analysée. |

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code des séries 300 ou 400 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000W, à l'exception des codes 300 et 360.

Le code 305 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	• Individuellement. • À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. • À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	• Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. • Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.	• Définition des termes et description des principales relations entre science, technique et technologie : liens logiques et temporels, et apports mutuels.
3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	• Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.
4. Dédire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.	• Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques. • Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code des séries 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000X. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.	• Individuellement ou en équipe. • À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu par l'application de la démarche scientifique type. • En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. • À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type.	• Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type.
2. Formuler une hypothèse ayant pour but de solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique.	• Description claire et précise du problème. • Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.).
3. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	• Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. • Respect de la procédure expérimentale établie. • Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. • Présentation claire et adéquate des résultats. • Validité des relations établies entre l'hypothèse, la vérification et la conclusion.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code des séries 100 ou 200 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Y. Le code 105 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 109, 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.	• Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. • Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin : à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques et à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. • À partir de mises en situation sur des thèmes connus. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message oral.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple.	• Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales de base. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés soulevées par certaines langues modernes. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 000Z, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.	• À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. • À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. • À partir de situations usuelles et de sujets simples de la vie courante. • À l'aide d'outils de référence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Saisir le sens d'un message entendu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
2. Saisir le sens d'un message lu.	• Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. • Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. • Association logique entre les éléments du message.
3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. • Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Prononciation intelligible. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Dialogue.

Éléments de la compétence	Critères de performance
4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. • Application appropriée des règles grammaticales. • Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. • Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. • Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. • Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0010, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.	• Individuellement. • À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de vingt répliques. • À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). • À partir de documents à portée socioculturelle. • À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.	• Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.	• Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. • Distinction claire des éléments structuraux de la langue.
3. Échanger verbalement sur un sujet.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. • Utilisation appropriée du vocabulaire courant. • Prononciation et intonation justes. • Débit moyen dans un dialogue en langage courant. • Cohérence du message exprimé. • Réponses pertinentes à des questions.
4. Rédiger un texte de complexité moyenne.	• Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. • Justesse du vocabulaire. • Cohérence de l'ensemble du texte. • Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue. Un code de la série 600 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0067, à l'exception des codes 601, 602, 603 et 604.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.	• Individuellement. • À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. • À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.	• Distinction de notions et de concepts de base. • Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. • Utilisation adéquate de la terminologie.
2. Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	• Résumé descriptif de quelques grandes étapes.
3. Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.	• Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.
4. Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	• Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.
5. Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	• Identification de quelques grandes influences. • Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles. • Reconnaissance d'avantages et d'inconvénients à ces influences.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0011 : 105, 201, 204, 420. Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème.
- À partir des besoins de la vie courante.
- À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.

Éléments de la compétence**Critères de performance**

1. Démontrer l'acquisition de connaissances utiles de base en mathématiques ou en informatique.

- Brève définition des notions.
- Exécution correcte des opérations de base.
- Utilisation adéquate de la terminologie.

2. Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.

- Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques ou informatiques.
- Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques.
- Choix approprié en fonction des besoins.

3. Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.

- Démarche planifiée et méthodique.
- Utilisation correcte des outils et des procédés.
- Résultats satisfaisants par rapport au contexte.
- Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé.

4. Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.

- Interprétation juste en tenant compte du contexte.
- Formulation claire et précise de l'interprétation.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Les codes suivants doivent être utilisés pour rattacher des cours à l'objectif 0012 : 105, 201, 204, 420.

Le code 204 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.

Les codes 340 et 345 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Art et esthétique

Code : 0013

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	• Individuellement. • À partir d'une production artistique désignée. • À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	• Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.
2. Caractériser des courants artistiques.	• Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, y compris un courant actuel.
3. Commenter un produit artistique.	• Organisation cohérente des observations, y compris l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0013, à l'exception du code 502. Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire. Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.	

Art et esthétique

Code : 0014

Objectif**Standard****Énoncé de la compétence**

Réaliser une production artistique.

Contexte de réalisation

- Individuellement.
- À l'occasion d'un exercice pratique.
- Dans un contexte de création ou d'interprétation.
- À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.

Éléments de la compétence

1. Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.

Critères de performance

- Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.

2. Utiliser le médium.

- Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.
- Application adéquate des techniques artistiques.
- Respect des exigences du mode de production.

Activités d'apprentissage

Périodes d'enseignement : 45

Unités : 2

Précisions : Un code de la série 500 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 0014, à l'exception du code 502.
 Le code 504 doit être utilisé dans le cas d'un cours multidisciplinaire.
 Les codes 340, 345, 601, 602, 603 et 604 peuvent être utilisés, dans la mesure où les cours ne sont pas reliés aux objectifs de la formation générale commune ou propre.

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Considérer des problématiques contemporaines dans une perspective transdisciplinaire.	• Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Identifier de grandes problématiques contemporaines.	• Exploration de diverses problématiques contemporaines. • Description des principaux enjeux liés à ces problématiques. • Formulation claire d'objets d'études liés à ces problématiques.
2. Reconnaître le rôle particulier de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique.	• Distinction de certaines des théories utilisées dans l'analyse de la problématique. • Description claire des concepts et des méthodes utilisés.
3. Démontrer la contribution de plusieurs disciplines dans la compréhension d'une problématique contemporaine.	• Formulation claire des enjeux liés à la problématique. • Description précise des principaux apports des disciplines. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes. Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021L afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.	

Objectif**Standard**

Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Traiter d'une problématique contemporaine dans une perspective transdisciplinaire.	• Individuellement ou en équipe. • En fonction de différents champs de savoir et à partir de documents et de données provenant de diverses disciplines.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1. Poser un problème de recherche.	• Justification du choix du problème de recherche. • Description sommaire des principaux enjeux liés au problème. • Formulation claire des principales dimensions du problème. • Utilisation appropriée du langage et des concepts disciplinaires. • Formulation claire de la question de recherche.
2. Analyser le problème de recherche.	• Description pertinente d'une approche ou d'une méthode de recherche. • Sélection appropriée des données de la recherche. • Application adéquate de l'approche ou de la méthode utilisées. • Utilisation appropriée d'un cadre d'analyse.
3. Proposer des solutions.	• Description claire des principaux apports disciplinaires. • Explication pertinente de l'interaction de diverses disciplines. • Justification des solutions proposées. • Appréciation des forces et des faiblesses des solutions proposées.
Activités d'apprentissage	
Périodes d'enseignement : 45 Unités : 2 Précisions : L'atteinte de l'objectif se prête à un enseignement donné par un ou plusieurs enseignants ou enseignantes. Le code 365 doit être utilisé pour rattacher un cours à l'objectif 021M afin de préserver le caractère transdisciplinaire des apprentissages visés par la compétence.	

Renseignements complémentaires

Niveaux des objectifs relatifs à la maîtrise des langues

Les objectifs relatifs à la maîtrise des langues (054Z, 0550 à 0552 et 0555 à 0558) ont été élaborés sur la base des niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECR). Ce cadre ne se substitue pas aux objectifs et aux standards ministériels, et les différents outils élaborés par le Conseil de l'Europe pour l'évaluation de compétences en langues n'ont pas à être retenus par les établissements. Toutefois, le cadre et la documentation complémentaire peuvent servir d'outils de référence et être consultés sur le site Web du Conseil de l'Europe, à l'adresse suivante :

www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre1_fr.asp.

Vocabulaire utilisé dans les programmes d'études préuniversitaires

Programme d'études

Un programme d'études est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés.

Finalité

La finalité vient cerner l'ensemble des domaines universitaires relevés dans un programme d'études préuniversitaires dans le but de préparer l'élève. Dans leur ensemble, les éléments qui composent le programme d'études, soit les visées de la formation collégiale, les compétences communes, les buts ainsi que les objectifs et les standards, contribuent à répondre aux attentes de formation liées à ces domaines universitaires.

Buts

Les buts d'un programme d'études préuniversitaires font ressortir les cibles de formation. Ils donnent au programme sa cohérence, ce qui favorise l'intégration et le transfert des apprentissages. Ils facilitent l'approche programme par l'harmonisation de la formation spécifique et de la formation générale, et ils concrétisent la finalité du programme d'études.

Compétences

La compétence est un savoir-agir. Celui-ci fait référence à la capacité manifestée par l'élève en matière de connaissances, d'habiletés et d'aptitudes à utiliser ses connaissances et habiletés dans une situation donnée.

Objectifs

Les objectifs d'un programme d'études préuniversitaires déterminent les résultats attendus de la part de l'élève. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial et jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque objectif est formulé sous la forme d'un énoncé et d'éléments d'une compétence.

Standard

Le standard correspond au degré de rendement considéré comme le seuil à partir duquel un objectif est reconnu comme étant atteint. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent la maîtrise des compétences relevant du collégial et jugées comme étant essentielles à la réussite des études universitaires. Dans un programme d'études préuniversitaires, chaque standard est traduit sous la forme de critères de performance.

Énoncé de la compétence

L'énoncé précise l'objectif global de formation relevant de la compétence; il est déterminé, notamment, à partir des attentes relevées dans l'analyse des besoins en formation universitaire et en formation générale.

Éléments de la compétence

Les éléments précisent les composantes essentielles de la compétence. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Critères de performance

Les critères de performance définissent les exigences qui permettent de reconnaître le standard. Ils ne constituent pas un cadre d'évaluation; ils servent plutôt de référence pour en élaborer un. Ainsi, ils doivent être pris en considération dans l'atteinte d'une compétence.

Activités d'apprentissage

Les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie dans un programme d'études préuniversitaires sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, le nombre de périodes d'enseignement, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

Objectifs et standards communs

Les objectifs et les standards communs déterminent la base de la formation qui permet de poursuivre des études dans les domaines universitaires visés, et ce, peu importe l'option fréquentée par l'élève.

Objectifs et standards d'une option

Les objectifs et les standards d'une option permettent de placer l'élève en contact avec un champ d'études, en vue de favoriser son orientation universitaire.

Objectifs et standards facultatifs

Les objectifs et les standards facultatifs peuvent être ou non retenus par un établissement d'enseignement collégial. Ils permettent d'élaborer des activités d'apprentissage en fonction d'orientations locales.

Harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale

L'harmonisation des programmes d'études préuniversitaires et de la formation générale a pour but de faciliter les changements de parcours des élèves du collégial en leur permettant de passer d'un programme d'études préuniversitaires à un autre sans devoir refaire des activités menant à des apprentissages déjà accomplis. Le [document d'harmonisation](#) peut être consulté sur le site Web du Ministère.

*Enseignement
supérieur*

Québec

